

# l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > Un hectare à Oger vendu 1,780 million d'euros

## Un hectare à Oger vendu 1,780 million d'euros

Par *sophie claeys-pergament*

Créé le 09/05/2012 11:00

Même si l'on comprend les enjeux des problèmes de succession dans les exploitations viticoles champenoises à la suite des hausses des prix de l'hectare de vignes, on peut rester intéressé par le placement. Unique en son genre. Prenons l'exemple d'un acheteur ayant acquis un hectare de vigne, par exemple en Grand Cru à Chouilly pour 1,5 million d'euros, il y a deux ans. Cher, très cher, évidemment, mais toutefois un peu moins que le dernier prix annoncé il y a un mois pour la vente d'hectares de vignes sur la commune d'Oger dont le prix s'est monté à 1,780 million d'euros l'hectare.

### « Les redistribuer à nos adhérents »

Toutefois réduire la vente des hectares d'Oger à une « future » bonne affaire est caricatural. À la suite de problèmes familiaux, des vignes ont été mises en vente à Oger commune Grand Cru de la Côte des Blancs. En tout 3,5 ha sur Oger auxquels il faut ajouter, 1 ha sur trois autres terroirs dont ceux de Bisseuil et de Grauves. Depuis des années, ces vignes faisaient partie des approvisionnements de la Coopérative d'Oger et des Coteaux de Champagne. Deux structures qui adhèrent à l'Union Champagne d'Avize. « Dès que nous l'avons su, nous nous sommes rendus chez le notaire pour nous positionner », indique Serge Lefèvre, président de l'Union Champagne. « Notre volonté était de garder ses vignes chez nous. À notre charge de les redistribuer à nos adhérents. » Comme on peut s'en douter, La Grande maison était également intéressée. Mais sachant que l'Union Champagne (dont le plus gros client aux vendanges est Moët & Chandon), le groupe a préféré laisser la place à la coopérative. « Franchement, cela s'est très bien passé, nous n'avons eu aucun problème. »

C'est donc la coopérative d'Oger qui a signé le compromis de vente avec une clause de distribution. Après un appel à candidature, elle concerne près de 25 vigneron sur des parcelles de 10 à 25 ares. Serge Lefèvre est très satisfait de la tournure des événements. « Les vignerons doivent posséder la terre. À leur charge d'apporter le raisin dont les maisons ont besoin pour que celles-ci expédient le champagne à travers le monde. »

À bon entendeur !

Photos / vidéos

Auteur : Bernard Sivade

Légende : C'est la coopérative d'Oger qui a signé le compromis de vente avec une clause de distribution.

**Visuel 1:**



---

**URL source:** <http://www.lunion.presse.fr/article/marne/un-hectare-a-oger-vendu-1780-million-deuros>